

## CONDITIONS DE LOCATION

Nos conditions générales de vente sont régies par les 95 à 103 du titre VI du décret d'application 94 490 du 14 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi 92 645 du 13 juillet 1992, régissant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de séjours touristiques

### Conditions d'ANNULATION :

- Les acomptes versés ne pourront être restitués en cas d'annulation sauf pour des raisons graves (avec attestation) Dans ce cas un montant forfaitaire de 15 euros sera déduit..
- Le solde est payable 15 jours avant la date d'arrivée et ne sera pas restitué si vous annulez votre séjour 14 jours avant la date d'arrivée.
- Dans le cas où le CLUB ALPINA reloue l'appartement, le solde vous sera restitué déduction d'un montant forfaitaire de 20% .

Note: Si vous avez réglé entièrement votre location par carte bancaire, suivant le type de votre carte de crédit, l'organisme bancaire prends un charge les frais de l'annulation sur présentation d'une facture que nous vous fournirons.

### Conditions GENERALES :

- Les locataires s'engagent à respecter le règlement intérieur de la résidence, et notamment :
  - ◆ Signaler au plus tard le lendemain de votre arrivée, tous les objets défectueux.
  - ◆ Ne pas dépasser le nombre d'occupants maximum prévu au présent contrat sans notre accord préalable.
  - ◆ Ne pas se servir de la literie sans linge
  - ◆ Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse dans les parties communes. Supplément: 15 €/animal/ semaine- Ils ne devront causer aucune nuisance aux autres locataires.
  - ◆ De respecter les consignes de sécurité et le repos des autres locataires notamment après 22H.
  - ◆ **La loi nous oblige à vous informer que les lits superposés ne conviennent pas aux enfants et sont interdits en dessous de 6 ans**
- **A votre ARRIVEE :**

La remise des clefs s'effectue à partir de 16h. Nous faisons notre maximum pour limiter votre temps d'attente et effectuer le ménage. Cependant, si vous arrivez avant 16h, présentez-vous à la réception, et dans le cas où votre appartement serait prêt, nous vous donnerons bien volontiers les clefs.

Nous vous rappelons que nous mettons, durant la saison d'hiver, des salles à votre disposition, les jours d'arrivée, et de départ, afin que vous puissiez vous changer et prendre une douche si vous désirez skier et bénéficier ainsi de 8 jours complets de ski.

Vous pouvez également déposer vos bagages dans ces salles. Le CLUB ALPINA n'est pas responsable en cas de vol. Si vous avez des objets de valeur il est préférable de laisser déposer à la réception ;

Une caution de 200 € / Appartement, vous sera demandée ( de préférence par chèque). Elle vous sera restituée le jour du départ, après contrôle, diminuée éventuellement, des frais pour détériorations. Si vous désirez partir en dehors des heures d'ouverture de la réception, cette caution vous sera restituée par la poste.
- **A votre DEPART :**

Vous vous engagez à acquitter toutes les prestations inscrites à votre compte Si le règlement n'est pas effectué, nous nous réservons le droit de le déduire du montant de la caution, avec présentation des justificatifs.

Vous devrez également acquitter la taxe de séjour perçue au profit de la commune, d'environ 0.87 €/adulte./nuit.

Nous effectuons le nettoyage des appartements. Cependant vous vous engagez à laisser les lieux dans un état correct (poubelles vidées, vaisselle effectuée et rangée, linge de lit retiré et déposé devant votre appartement, etc...)

En cas d'annulation de la location par le CLUB ALPINA, suite à des problèmes indépendants de notre volonté (dégâts des eaux, etc...) nous nous engageons à vous fournir un logement identique et aussi confortable que celui que vous avez réservé, à moins de 500 mètres du CLUB ALPINA, afin que vous puissiez profiter des prestations offertes par la Résidence.

Vous déclarez être assuré en Responsabilité Civile et être à jour du paiement de vos primes.

De convention expresse, tout litige sur l'interprétation et l'exécution des présentes, sera de la seule et exclusive compétence des juridictions françaises.

A CHAMPAGNY EN VANOISE Date 10/01/2015

**LE LOCATAIRE**

(Signature précédée de la Mention " Lu et Approuvé ")

**CLUB ALPINA**

RUFFIER LANCHE Geneviève et René